

Décathlon Expérience SAS No. RCS 883 875 411

No. Reg. opérateurs de voyage : IM059200006 Représentée var son DG Estelle VERDIER

## **BON DE COMMANDE**

Je soussignéDRR enregistrée sous le numéroZ de mise en relation ci-jointes et de	V LEMIRE, représentant 056441980, confirme av s conditions tarifaires ci-dessous.	légal de l'en voir pris connais	itité ssance	TRANSAMDES WORAGES
Je suis d'accord avec ce un partenariat avec Décathlon Ex	s termes, en particulier le mandat périence au jour du Ø∄. mois de	d'encaissemen SEPTEMB	t y figu	ant et j'accepte de nouer en l'année

Commission sur les réservations (sur le montant des ventes TTC)	Frais d'inscription à la platef	rme Decathlon Travel
15% HT sur le montant des ventes TTC	Offerts	

(NB : le taux de commission indiqué dans ce bon de commande prévaut sur celui généric pement indiqué dans les conditions générales de mises en relation).

## Engagements clés du partenaire :

conformément à ces termes.

- Frais d'annulation: ne pas appliquer de frais à plus de 30 jours du départ. A partir de J-30 ce sont vos conditions qui s'appliquent.
- Frais de dossier : ne pas appliquer de frais de dossier en plus du prix de vente affiché sur le site.
- Principe de parité tarifaire : les tarifs proposés sur Decathlon Travel ne doiven pas être supérieurs aux tarifs proposés en vente directe ou ceux proposés à d'autres revendeurs.
- Intégrité partenariale et vente directe : en cas de vente directe entre le partenaire et un client prospecté
  Decathlon Travel, le partenaire s'engage à déclarer le dossier à Decathlon Travel
  correspondante, sauf si le client avait préalablement sollicité le partenaire, auquel cas une preuve recevable
  sera requise.



Décathlon Expérience SAS

No. RCS 883 875 411

No. Reg. opérateurs de voyage : IM059200006 Représentée par son DG Estelle VERDIER

## Engagements clés de Decathlon Travel :

• Une plateforme automatisée : Decathlon doit fournir une plateforme de réserva on permettant de vendre les séjours du partenaire, ainsi que les éventuelles options facultatives afférentes en limitant au maximum les interventions manuelles du partenaire.

- Encaissement : Decathlon s'engage à récolter l'intégralité des sommes dues pa le client au plus tard un mois avant la date de départ. Les sommes encaissées sont reversées au partent re le 15 du mois suivant l'encaissement.
- Accompagnement : Afin d'optimiser les performances de chaque séjour, De athlon Travel met à la disposition du partenaire une équipe dédiée, comprenant un chargé de compte, un chargé de publication, et un agent de réservation spécialement formé aux produits du partenaire.

En parallèle de ces engagements mutuels, vous trouverez en annexes nos objectifs de perfermance et de qualité.

Fait à :

Le:03.1991.2025

Signature partenaire: